

Les démarches nationales du Canada

Vers des systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables

Table des matières

CONTEXTE ET VISION DU CANADA.....	2
Une Politique alimentaire pour le Canada	2
L'approche du Sommet sur les systèmes alimentaires de l'ONU et le document sur les démarches nationales	4
LES DÉMARCHES VERS LE PROGRÈS.....	6
Éliminer la faim et réduire l'insécurité alimentaire.....	6
Réduire les pertes et le gaspillage alimentaires.....	9
Renforcer les systèmes alimentaires autochtones	11
Promouvoir la production écologiquement durable	15
Soutenir les économies alimentaires locales et une main-d'œuvre solide	20
Améliorer la santé humaine et animale.....	23
Travailler à l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et d'un programme de repas nutritifs dans les écoles	26
Priorités en matière de collaboration internationale.....	27
APPROCHE ADOPTÉE POUR RÉALISER LES DÉMARCHES.....	31

CONTEXTE ET VISION DU CANADA

Les systèmes alimentaires, notamment la façon dont les aliments sont produits, transformés, distribués, consommés et éliminés, ont des répercussions directes sur la vie des gens et sur la planète. Les systèmes alimentaires du Canada font partie intégrante du bien-être des collectivités dans l'ensemble du pays; des systèmes alimentaires solides et résilients favorisent la santé publique, la durabilité de l'environnement et la croissance économique.

En général, les systèmes alimentaires du Canada sont solides, mais récemment, plusieurs chocs les ont mis à rude épreuve : la pandémie de COVID-19 a exposé et accentué les iniquités; les inondations, les feux, la sécheresse, les ouragans et d'autres catastrophes naturelles ont exacerbé les fragilités; les guerres sur d'autres continents contribuent à la crise alimentaire mondiale; la hausse de l'inflation exerce des pressions sur les budgets de nombreux ménages canadiens, obligeant les familles à sauter des repas et à recourir aux banques alimentaires. Même si le Sommet sur les systèmes alimentaires de l'ONU est né d'une volonté d'accélérer l'action des leaders mondiaux en vue d'atteindre les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies d'ici 2030, les récents événements mettent en lumière le besoin urgent de prendre des mesures collectives pour produire des changements positifs à court terme et pour fournir des systèmes alimentaires durables, inclusifs et résilients à long terme.

Une Politique alimentaire pour le Canada

En 2019, le gouvernement du Canada a lancé la Politique alimentaire pour le Canada (la Politique alimentaire), qui réunit divers points de vue afin d'aider à façonner les systèmes alimentaires du Canada. Il y a notamment eu des séances de mobilisation dirigées par les organisations autochtones pour faire progresser les systèmes alimentaires autodéterminés et fondés sur les distinctions, de même qu'une consultation auprès des Canadiens, laquelle a fait participer directement les citoyens, des organisations de la société civile et des entreprises impliquées dans les systèmes alimentaires. La Politique alimentaire est la vision du Canada pour un système alimentaire sain et durable, qui repose sur un programme solide visant à favoriser la croissance des pêcheurs, des agriculteurs, des producteurs et des entreprises alimentaires du Canada, et qui assure un approvisionnement alimentaire durable et accessible pour les consommateurs. En outre, elle pose les bases d'une plus grande intégration et d'une meilleure coordination des politiques et des programmes liés à l'alimentation.

Document sur les démarches nationales du Canada

Énoncé de vision de la Politique alimentaire pour le Canada

Toutes les personnes vivant au Canada peuvent avoir accès à une quantité suffisante d'aliments salubres, nutritifs et culturellement diversifiés. Le système alimentaire du Canada est résilient et novateur, protège notre environnement et soutient notre économie.

Les décisions en matière d'alimentation sont prises par des personnes, par des organisations et par tous les ordres de gouvernement. La collaboration et les liens plus larges avec tous les intervenants des systèmes alimentaires du Canada accroissent la capacité collective et l'efficacité afin d'obtenir des résultats sociaux, économiques, environnementaux et de santé positifs. Ces liens peuvent aider à créer des systèmes alimentaires plus sains et plus durables à l'appui des collectivités et de l'économie, et qui tiennent compte de contextes régionaux bien particuliers. Le Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada est l'un des pivots de la Politique alimentaire pour le Canada. Ses membres réunissent une expertise diversifiée et une expérience directe qui leur permettent de faire part de points de vue sur les défis et les possibilités du système alimentaire. Les membres qui siègent au Conseil ne sont pas des représentants du gouvernement fédéral. Il s'agit plutôt de personnes ayant des antécédents dans le secteur public, l'industrie alimentaire, le milieu universitaire ou les organismes sans but lucratif, qui apportent des perspectives sociales, environnementales, sanitaires et économiques.

Tous les ordres de gouvernement prennent des mesures pour réagir aux problèmes liés au système alimentaire, par exemple, au moyen des éléments suivants : programmes de soutien du revenu qui améliorent l'accès des Canadiens aux produits essentiels, y compris les aliments nutritifs; politiques visant à améliorer les environnements alimentaires afin que les Canadiens puissent faire des choix alimentaires plus sains; initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment dans le secteur agricole et alimentaire, afin d'atténuer les répercussions sur l'environnement; investissements dans l'adaptation et l'innovation afin de renforcer la résilience climatique et d'accroître la capacité du secteur agricole et alimentaire à produire des aliments de qualité supérieure. La coordination au sein du gouvernement fédéral vise à permettre aux politiques alimentaires d'atteindre des objectifs qui se renforcent mutuellement.

L'une des pierres angulaires des programmes agricoles et de la collaboration entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires est le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable), d'une durée de cinq ans et d'une valeur de 3,5 milliards de dollars, qui est entré en vigueur le 1er avril 2023. Le PCA durable positionnera le secteur pour un succès continu en tant que chef de file mondial de l'agriculture économiquement, écologiquement et socialement durable. Le PCA durable permettra également au secteur

Document sur les démarches nationales du Canada

de continuer à nourrir les Canadiens et une population croissante à un moment où la hausse des coûts et la sécurité alimentaire mondiale sont des préoccupations importantes.

Même si un large éventail de mesures sont en cours, il reste encore beaucoup à faire dans l'immédiat. Des rapports révèlent qu'un ménage canadien sur 10 vit dans l'insécurité alimentaire modérée ou grave en raison des contraintes économiques,¹ que près de deux adultes canadiens sur trois sont en surpoids ou obèses², et que plus d'un tiers de l'approvisionnement alimentaire du Canada est gaspillé.³ De plus, les multiples crises survenues depuis deux ans ont montré que les systèmes alimentaires sont vulnérables aux chocs, tels que les conflits politiques, les phénomènes météorologiques, qui ont de plus en plus de conséquences, et la crise du coût de la vie. La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités et la vulnérabilité des systèmes alimentaires, et compromis les moyens de subsistance dans le monde entier, ce qui a aggravé l'insécurité alimentaire. Parallèlement, la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a de graves conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale, les répercussions se faisant sentir tout au long de la chaîne d'approvisionnement, des intrants de production, comme les engrais, aux expéditions d'aliments de base dans le monde entier. La guerre, la pandémie et d'autres facteurs ont provoqué une inflation, entraînant une hausse des prix tout au long de la chaîne alimentaire qui a de graves répercussions dans le monde entier, et causant la plus forte inflation des prix alimentaires que le Canada ait connue depuis des décennies.⁴ Ce contexte mondial et national nous fait prendre conscience des menaces et des possibilités et met au jour de graves problèmes sociétaux et environnementaux nécessitant une collaboration et des solutions à volets multiples. Une vision globale de l'avenir des systèmes alimentaires partout dans le monde est plus que jamais nécessaire pour atteindre les cibles nationales et internationales qui procureront une durabilité économique, sociale et environnementale pour les générations futures.

L'approche du Sommet sur les systèmes alimentaires de l'ONU et le document sur les démarches nationales

La Politique alimentaire repose sur la mobilisation à grande échelle de nombreux intervenants, sous le thème unificateur « Tout le monde à table! ». Les principes de l'inclusion et de la diversité, de la réconciliation, de la collaboration, de l'innovation, de la durabilité, ainsi que les données probantes et la responsabilisation ont orienté le processus

¹ Statistique Canada. [Tableau 13-10-0834-01 Insécurité alimentaire selon le type de famille économique](#)

² Agence de la santé publique du Canada (2017). « Lutter contre l'obésité au Canada – Taux d'obésité et d'excès de poids chez les adultes canadiens ». [Lutter contre l'obésité au Canada – Taux d'obésité et d'excès de poids chez les adultes canadiens - Canada.ca](#).

³ NZWC (National Zero Waste Council). (2018). *A Food Loss and Waste Strategy for Canada*. Vancouver (BC) : NZWC.

⁴ Statistique Canada (2022). « Derrière les chiffres : qu'est-ce qui cause la croissance des prix des denrées alimentaires ? ». Consulté le 10 janvier 2023. [Derrière les chiffres : ce qui cause la hausse des prix des aliments \(statcan.gc.ca\)](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

de mobilisation et l'élaboration de la politique. Les mêmes principes ont jeté les bases de l'engagement du Canada lors du Sommet sur les systèmes alimentaires de l'ONU (SSA de l'ONU), notamment notre approche du processus de concertation.

Plus de 360 organismes et intervenants ont pris part aux huit concertations des États membres, organisées par le Canada, entre avril et juin 2021, auxquelles ont participé notamment des représentants de l'ensemble du système alimentaire du Canada, comme le milieu universitaire, la société civile, l'industrie agricole et alimentaire (notamment les agriculteurs, les pêcheurs et d'autres producteurs et transformateurs), des organismes autochtones, ainsi que les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et les administrations municipales. En outre, plusieurs concertations indépendantes ont été organisées par des particuliers ou des organisations, indépendamment du gouvernement fédéral. Les organisateurs des concertations ont préparé des questions axées sur les systèmes alimentaires que les participants ont pu utiliser comme point de départ de la discussion sur les mesures et les engagements pris par le Canada pour atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU d'ici 2030. Les concertations ont attiré l'attention sur les points forts et les faiblesses du système alimentaire canadien, de même que sur les problèmes interreliés, comme les pratiques durables, l'adaptation aux changements climatiques et la production d'aliments locaux, ainsi que sur le lien entre l'insécurité alimentaire, l'utilisation des terres et les droits des Autochtones.

Les systèmes alimentaires durables peuvent contribuer à la réalisation de progrès décisifs dans les 17 objectifs de développement durable. La sécurité alimentaire va au-delà de la production et de l'approvisionnement en nourriture, elle englobe la capacité physique et économique d'accéder à la nourriture, la disponibilité d'aliments nutritifs, sûrs et culturellement appropriés, ainsi que la connaissance des compétences alimentaires et de la nutrition.

Pour garantir des systèmes de production alimentaire durables, il est nécessaire d'adopter des pratiques agricoles résilientes face au climat qui augmentent la productivité et la production, contribuent simultanément à préserver les écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux conditions météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes, et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols. La nécessité de faire face aux changements climatiques aura des répercussions sur tous les secteurs de notre économie. L'agriculture et la pêche ne font pas exception à la règle et devraient subir les effets des changements climatiques plus que la plupart des autres secteurs. Parallèlement, la production alimentaire contribue aux émissions de GES et doit faire partie de la solution pour ralentir le réchauffement planétaire et restaurer l'environnement.

Tous les pays sont confrontés à des défis liés à la sécurité alimentaire qui leur sont propres, différents facteurs ayant une incidence sur la sécurité alimentaire au niveau des collectivités

Document sur les démarches nationales du Canada

et des ménages. Au Canada, l'insécurité alimentaire est présente dans toutes les catégories démographiques et géographiques, et des mesures doivent être prises pour relever les divers défis auxquels sont confrontées les populations les plus touchées, notamment les Inuits, les communautés éloignées des Premières Nations et des Métis, et les communautés autochtones en général.

LES DÉMARCHES VERS LE PROGRÈS

Les démarches décrites ci-dessous tiennent compte des problèmes et des engagements définis par les participants aux concertations des États membres et aux concertations indépendantes, ainsi que par l'entremise d'une consultation publique en ligne sollicitant des commentaires sur une ébauche de document (d'avril à mai 2022). Les démarches prennent appui sur des initiatives déjà en cours et élaborent de nouvelles initiatives visant à promouvoir un changement positif dans les systèmes alimentaires du Canada; elles appliquent l'optique des systèmes alimentaires pour atteindre les objectifs de développement durable et la vision de la Politique alimentaire pour le Canada.

Les démarches nationales du Canada se veulent également tournées vers l'avenir, en faveur de systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables. Les démarches s'inscrivent dans le contexte d'un processus émergent visant à actualiser la Politique alimentaire pour le Canada et tiennent compte des idées proposées dans le cadre des concertations du SSA de l'ONU. Le présent document et ses conclusions ne remplacent pas et ne reproduisent pas d'autres instruments politiques, programmes ou rapports existants; au contraire, il présente et clarifie les mesures prises par divers moyens pour favoriser des systèmes alimentaires plus solides et plus résilients.

Éliminer la faim et réduire l'insécurité alimentaire

De nombreux facteurs contribuent à un approvisionnement alimentaire stable, accessible, abordable et nutritif et à la sécurité alimentaire nationale. Cette démarche vise à réduire la faim et l'insécurité alimentaire des ménages (un concept plus étroit que la sécurité alimentaire). D'autres aspects de la sécurité alimentaire, notamment la promotion d'une production durable et d'économies alimentaires locales, le renforcement des systèmes alimentaires autochtones, l'accès à une saine alimentation, ainsi qu'une production nationale et un commerce international solides, sont abordés dans d'autres démarches.

Au Canada, l'insécurité alimentaire dépend essentiellement de la sécurité économique, qui se mesure à la capacité d'un ménage de se nourrir dans le cadre de son budget global. Les personnes appartenant aux quintiles de revenu les plus bas présentent les taux les plus

Document sur les démarches nationales du Canada

élevés d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave.⁵ L'insécurité alimentaire des ménages est un marqueur sensible de privation matérielle et est exacerbée par l'aggravation des inégalités systémiques. En outre, la sécurité alimentaire est un déterminant social clé de la santé. Le manque d'accès à des aliments suffisants et nutritifs est associé à toute une série d'effets néfastes sur la santé, notamment la malnutrition et une mauvaise santé mentale, ainsi qu'à une probabilité accrue d'hospitalisation due à de nombreux problèmes de santé.⁶

Le revenu des ménages, la principale source de revenu d'un ménage (par ex. l'aide sociale, les salaires), et la propriété résidentielle sont fortement corrélés à l'insécurité alimentaire des ménages⁷. Les données de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2021 montrent qu'un peu plus d'un Canadien sur 10 (12,9 %) a déclaré que son ménage était en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2021. Ce chiffre passe à 18,4 % si l'on inclut l'insécurité alimentaire faible⁸. Les données de cette même enquête montrent également que le fardeau de l'insécurité alimentaire des ménages n'est pas réparti de manière équitable entre les Canadiens. En effet, l'insécurité alimentaire modérée ou grave est la plus élevée dans les ménages composés de femmes monoparentales (34,1 %), d'Autochtones de tous âges (25,5 %) et de Noirs (27,2 %)⁹.

Les populations autochtones connaissent des taux plus élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Une étude participative pancanadienne sur les communautés des Premières Nations a révélé qu'en moyenne, toutes régions confondues et sur une période de 10 ans, 38,3 % des ménages des Premières Nations vivant dans des réserves vivaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave¹⁰. En 2017, 76 % des Inuits âgés de 15 ans et plus vivant dans l'Inuit Nunangat étaient en situation d'insécurité alimentaire si l'on tient compte des taux de sécurité alimentaire « marginaux », « faibles » et « très faibles ».¹¹

Le Canada a progressé dans la lutte contre les facteurs de l'insécurité alimentaire fondés sur le revenu. Le Canada a mis en place un certain nombre de programmes sociaux et de

⁵ Tarasuk V, Li T, Fafard St-Germain AA. (2022) Household food insecurity in Canada, 2021. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Extrait de <https://proof.utoronto.ca/>

⁶ Pourmotabbed, A., Moradi, S., Babaei, A., Ghavami, A., Mohammadi, H., Jalili, C., Miraghajani, M. (2020). Food insecurity and mental health: A systematic review and meta-analysis. *Public Health Nutrition*, 23(10), 1778-1790. doi:10.1017/S136898001900435X. Cf. Karla L Hanson, Leah M Connor, Food insecurity and dietary quality in US adults and children: a systematic review, *The American Journal of Clinical Nutrition*, Volume 100, Numéro 2, août 2014, Pages 684–692, <https://doi.org/10.3945/ajcn.114.084525>

⁷ Tarasuk V, Li T, Fafard St-Germain AA. (2022) Household food insecurity in Canada, 2021. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Extrait de <https://proof.utoronto.ca/>

⁸ Statistique Canada. [Insécurité alimentaire selon le type de famille économique \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/26-669-x/2021001/article/00001-eng.htm)

⁹ Statistique Canada. [Insécurité alimentaire selon certaines caractéristiques démographiques \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/26-669-x/2021001/article/00001-eng.htm)

¹⁰ Services aux Autochtones Canada. Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement des Premières Nations financée par la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (2008-2018). <https://link.springer.com/article/10.17269/s41997-021-00491-x>

¹¹ Enquête auprès des peuples autochtones (2017).

Document sur les démarches nationales du Canada

suppléments de revenu solides et ciblés. Citons notamment l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), qui offre un soutien substantiel du revenu des familles élevant des enfants. Au cours de l'année du calcul des prestations 2020-2021, l'ACE a soutenu environ 3,5 millions de familles et plus de 6 millions d'enfants, versant plus de 25 milliards de dollars, non imposables, aux familles canadiennes. La plupart des familles recevant les montants maximums de l'ACE sont des familles monoparentales, dont plus de 90 % sont des mères seules. L'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) constitue un supplément de revenu pour les personnes à faible revenu afin de les aider à percevoir un revenu plus élevé et d'encourager un plus grand nombre d'entre elles à se joindre à la population active et à y rester. Pour les aînés canadiens, le Programme de la sécurité de la vieillesse (SV) joue un rôle important dans la sécurité du revenu. Les bénéficiaires de la SV qui ne reçoivent que peu ou pas de revenu, en dehors de cette pension, sont admissibles à une aide supplémentaire par le biais du Supplément de revenu garanti. Ces programmes fournissent un soutien financier à de nombreux Canadiens, leur permettant de décider comment dépenser leur argent, de réduire leurs difficultés financières et d'améliorer leur accès aux produits essentiels, y compris la nourriture.

Les résultats de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) de 2021 montrent que le taux de pauvreté global du Canada, basé sur le seuil de pauvreté officiel du Canada, a diminué, passant de 14,5 % en 2015 à 7,4 % en 2021. En 2022, cependant, les Canadiens ont dû faire face à une augmentation rapide du coût de la vie, en raison de l'augmentation des coûts du logement et de la nourriture. La hausse des coûts combinée à un faible taux de croissance des revenus suggère que certaines familles pourraient être à la traîne.¹² En septembre 2022, le premier ministre a annoncé une série de nouvelles mesures visant à atténuer quelque peu l'augmentation du coût de la vie au moyen de remboursements de taxes aux Canadiens qui en ont le plus besoin, d'un supplément unique pour les locataires canadiens qui peinent à faire face au coût du logement et d'un soutien aux soins dentaires pour les familles avec enfants.¹³ Récemment, dans le budget de 2023, le remboursement unique pour l'épicerie offrira un nouvel allègement ciblé de l'inflation aux Canadiens et aux familles à revenu faible et modeste.

Le Canada continuera de travailler avec les intervenants et les partenaires à la réalisation de l'engagement pris dans la Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté - Une chance pour tous - de réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2015. La Stratégie reconnaît le lien entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'insécurité alimentaire est un indicateur du Carrefour des dimensions de la pauvreté de la Stratégie de réduction de la pauvreté, qui relève du pilier « Dignité ». En outre, bien que le Canada surveille l'insécurité alimentaire des ménages au Canada depuis 2005 au moyen de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Statistique Canada a introduit une

¹² Statistique Canada. [Le Quotidien — Enquête canadienne sur le revenu, 2021 \(statcan.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-629-x/2021001/article/00001-eng.htm)

¹³ [Rendre la vie des Canadiens plus abordable cette année | Premier ministre du Canada \(pm.gc.ca\)](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-629-x/2021001/article/00001-eng.htm)

Document sur les démarches nationales du Canada

mesure annuelle de l'insécurité alimentaire dans l'Enquête canadienne sur le revenu afin d'améliorer la collecte de données en temps opportun et l'analyse de l'insécurité alimentaire des ménages en fonction du revenu. Le [Plan d'action en matière de données désagrégées](#) de Statistique Canada constitue un autre développement positif qui pourrait contribuer à une collecte de données plus inclusive susceptible de renforcer les initiatives existantes et de trouver de nouvelles possibilités pour cibler les personnes qui en bénéficieront le plus afin de réduire l'insécurité alimentaire.

Réduire les pertes et le gaspillage alimentaires

Les pertes et le gaspillage alimentaires concernent l'ensemble de la chaîne de valeur alimentaire, de la ferme à l'assiette, et créent des charges économiques, environnementales et sociales inutiles dans les systèmes alimentaires mondiaux, y compris au Canada. Les Nations Unies estiment que 14 % de la production alimentaire mondiale totale est perdue entre la récolte et la distribution¹⁴ et que 17 % de la production est gaspillée au niveau du commerce de détail, de la restauration et des ménages.¹⁵ Au Canada, on estime que les pertes et le gaspillage alimentaires évitables représentent 49,5 milliards de dollars par an.¹⁶ Les déchets alimentaires représentent également le plus grand pourcentage (23 %) des déchets solides municipaux canadiens éliminés.¹⁷

Les participants aux concertations ont mentionné de nombreux facteurs contribuant aux pertes et au gaspillage alimentaires dans l'ensemble du système alimentaire, notamment le manque de sensibilisation à ce problème, les limites de la quantification, l'inefficacité opérationnelle, le manque d'harmonisation entre les acteurs des chaînes d'approvisionnement, le transport et l'entreposage inadéquats, le manque de clarté en ce qui concerne l'étiquetage des dates limites de conservation, de même que les habitudes de consommation des ménages.

Une approche concertée est nécessaire pour éviter les pertes et le gaspillage alimentaires, tout en maintenant les normes les plus élevées en matière de salubrité des aliments et en évitant les conséquences involontaires du déplacement du problème en amont ou en aval dans la chaîne d'approvisionnement. Lorsque la prévention n'est pas possible, le fait que des aliments soient jetés a des conséquences économiques et sociales, ainsi que des conséquences environnementales, notamment les émissions de méthane des sites d'enfouissement.

¹⁴ <https://www.fao.org/policy-support/policy-themes/food-loss-food-waste/fr/>

¹⁵ Rapport sur l'indice des déchets alimentaires 2021, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2021.

¹⁶ La crise évitable du gaspillage alimentaire : Rapport technique, Deuxième Récolte et VCMI, 2019.

¹⁷ Rapport national sur la caractérisation des déchets, Environnement et Changement climatique Canada, 2020

Document sur les démarches nationales du Canada

La réduction des pertes et du gaspillage alimentaires grâce à la prévention et au réacheminement entre les systèmes alimentaires du Canada est une priorité absolue. Le gouvernement du Canada a investi plus de 100 millions de dollars dans des initiatives qui préviennent les pertes et réacheminent les déchets alimentaires, grâce à divers programmes, notamment : le Défi de réduction du gaspillage alimentaire, qui soutient des modèles opérationnels novateurs et des solutions technologiques; le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, qui soutient des projets d'infrastructure de recyclage des matières organiques; le Programme de récupération d'aliments excédentaires, qui a redistribué huit millions de kilos d'aliments provenant de chaînes d'approvisionnement perturbées pour aider à répondre à la demande croissante des banques alimentaires et des organismes alimentaires communautaires pendant la pandémie de COVID-19. Le gouvernement du Canada travaille également à réduire les pertes et le gaspillage alimentaires dans les installations fédérales de tout le pays, notamment en donnant des fruits et légumes frais provenant des centres de recherche agricole à des organismes de bienfaisance locaux¹⁸ et en détournant au moins 75 % (par poids) de tous les déchets opérationnels non dangereux des sites d'enfouissement d'ici 2030.¹⁹

Le secteur agricole et alimentaire canadien commence à inclure la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires dans ses processus opérationnels et ses efforts en matière de responsabilité d'entreprise. Plusieurs gouvernements provinciaux et territoriaux (p. ex. la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec) et administrations municipales prennent également des mesures, en mettant en œuvre des campagnes d'éducation et de sensibilisation des consommateurs, en établissant des cibles et en prenant des mesures visant à détourner les déchets organiques, tels que les déchets alimentaires, des sites d'enfouissement. À titre d'exemple, le Défi des villes intelligentes du gouvernement du Canada a soutenu l'initiative Our Food Future qui travaille en collaboration avec les administrations municipales et les collaborateurs du comté de Guelph et de Wellington afin de créer la première économie alimentaire circulaire du Canada, ce qui a permis de détourner plus de 6 400 tonnes de déchets alimentaires des sites d'enfouissement au cours des deux premières années.

Pour renforcer les mesures prises jusqu'à maintenant, le Canada s'est engagé à lancer un Fonds de lutte contre le gaspillage alimentaire qui aidera tous les intervenants des chaînes d'approvisionnement alimentaires à adopter des moyens d'éliminer, de réduire ou de revaloriser les déchets alimentaires. Le nouveau Fonds de lutte contre le gaspillage alimentaire pourrait aider le Canada à progresser vers une économie alimentaire circulaire qui conçoit les systèmes alimentaires comme des systèmes en boucle fermée plutôt que

¹⁸ [Innovation en matière de don : Leanne Wilson lance une initiative gouvernementale pour réinventer le don alimentaire - agriculture.canada.ca](#)

¹⁹ [Stratégie pour un gouvernement vert : Une directive du gouvernement du Canada - Canada.ca](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

comme un modèle linéaire consistant à « prendre, fabriquer, jeter ».²⁰ Selon les leçons tirées du Défi de réduction du gaspillage alimentaire, une approche d'économie circulaire peut contribuer à éliminer les pertes et le gaspillage alimentaires dans les systèmes en les prévenant à la source, en revalorisant les produits par d'autres usages et en réacheminant tous les déchets résiduels qui se retrouvent autrement dans des circuits d'élimination nuisibles à l'environnement. On pourrait notamment envisager la possibilité de permettre aux intervenants des chaînes d'approvisionnement alimentaires de commercialiser des innovations et d'adopter des technologies et des pratiques pour éliminer, réduire ou revaloriser les pertes et les déchets alimentaires.

Les participants aux concertations ont également souligné que le gouvernement fédéral pourrait faire preuve de plus de leadership pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires dans l'ensemble des systèmes. Il pourrait notamment établir une approche cohérente et transparente pour : définir, mesurer et surveiller les pertes et le gaspillage alimentaires; susciter un engagement collectif au moyen d'objectifs de réduction précis; soutenir les carrefours ou les réseaux pour faciliter la collaboration et les partenariats intersectoriels. Le gouvernement du Canada a l'intention de tirer parti de ces concertations et d'explorer les options en vue d'élaborer une approche fédérale pour mieux coordonner les efforts de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires à l'échelle du gouvernement.

Renforcer les systèmes alimentaires autochtones

Le Canada reconnaît et soutient les approches autochtones en matière de systèmes alimentaires comme un mode de vie important pour la culture, la spiritualité, la santé, l'identité et le bien-être. Cela correspond aux engagements du gouvernement du Canada à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, à soutenir les droits des peuples autochtones à participer aux pratiques alimentaires traditionnelles, à mieux intégrer les connaissances traditionnelles dans la planification et les décisions stratégiques, et à soutenir l'autodétermination en matière de systèmes alimentaires (souveraineté alimentaire autochtone). La nourriture a joué un rôle important dans les traumatismes subis par les peuples autochtones à cause de la colonisation et du système des pensionnats. La pandémie actuelle de COVID-19 a mis en évidence la nécessité de soutenir des solutions durables, à plus long terme, pour des approches de la sécurité et de la souveraineté alimentaires fondées sur les distinctions et l'autodétermination, dans le but de réaliser des progrès plus significatifs sur la voie de la réconciliation.

Le gouvernement du Canada continuera de travailler avec les gouvernements, les organisations et les communautés autochtones pour élaborer conjointement des politiques,

²⁰ https://guelph.ca/wp-content/uploads/SmartCities_Booklet.pdf (PDF)

Document sur les démarches nationales du Canada

des programmes et des initiatives visant à accroître la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur des réserves et à soutenir la souveraineté alimentaire, notamment la planification et les infrastructures locales pour la récolte, la transformation, l'entreposage et le transport des aliments par la communauté; l'augmentation de la disponibilité d'aliments frais et sains à prix raisonnable dans les communautés éloignées et d'autres initiatives axées sur la nutrition et l'accès aux aliments. Une meilleure collecte de données, menée par des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, pourrait aider à améliorer la compréhension des besoins spécifiques à chaque lieu et les initiatives de systèmes alimentaires évolutifs dirigées par les Autochtones, tout en fournissant des informations précieuses pour orienter les politiques et la planification.

Les initiatives alimentaires dirigées par les Autochtones, comme la Stratégie sur la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat, aident grandement à améliorer la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires intégrés des Autochtones. En 2019, par l'intermédiaire du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, le Canada et les Inuits ont créé le Groupe de travail Inuit-Couronne sur la sécurité alimentaire afin d'offrir une solution pangouvernementale au problème de l'insécurité alimentaire. On a ainsi tiré parti de la contribution de plusieurs ministères et organismes fédéraux ainsi que de l'Inuit Tapiriit Kanatami, des quatre organisations régionales de revendications territoriales, du Conseil circumpolaire inuit du Canada, de l'Association des femmes inuites du Canada et du Conseil national de la jeunesse inuite. La Stratégie sur la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat, qui s'inscrit dans le cadre de la réduction de la pauvreté, vise à éliminer la faim et à faire progresser la souveraineté alimentaire des Inuits dans l'ensemble de l'Inuit Nunangat en créant une compréhension nationale commune de la prévalence et des facteurs de la sécurité alimentaire des Inuits, en trouvant des solutions stratégiques axées sur les Inuits et en coordonnant des actions mesurables. La Stratégie sur la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat cadre avec les résultats et produits livrables mentionnés dans le plan de travail actuel du Comité de partenariat entre les Inuit et la Couronne sur la santé et le bien-être, approuvé par les ministres fédéraux et les dirigeants inuits.

De nombreux peuples autochtones au Canada vivent en région éloignée, où les systèmes de savoir traditionnel, la créativité, l'adaptabilité et l'innovation sont essentiels à la survie et à la prospérité. Les décisions stratégiques portant sur l'utilisation des terres, le développement industriel et la conservation ou la protection de l'habitat ont des répercussions majeures sur le maintien de l'accès aux aliments traditionnels et de la biodiversité. Le concept des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) a été présenté lors du processus des concertations comme une solution novatrice pour régler certains de ces problèmes complexes et interreliés. Les APCA, qui sont gérées conjointement par les peuples autochtones et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, pourraient faire beaucoup avancer la conservation et l'utilisation des terres. Contrairement aux parcs traditionnels ou aux aires de conservation, les APCA préservent

Document sur les démarches nationales du Canada

l'environnement grâce à l'application des valeurs et des systèmes de connaissances autochtones afin de permettre une récolte durable. Le Canada a créé une APCA, l'aire protégée d'Edézhzié, grâce au programme Patrimoine naturel, qui garantit le maintien des relations entre les Dénés du Dehcho et les terres d'Edézhzié pour les générations actuelles et futures. L'aire protégée d'Edézhzié s'étend sur 14 218 kilomètres carrés, soit une superficie deux fois plus grande que celle du Parc national Banff. Vingt-sept autres collectivités reçoivent du financement par l'entremise du programme Patrimoine naturel afin de créer des APCA à divers endroits au pays, tandis que 25 autres reçoivent des fonds pour soutenir la planification et la mobilisation initiales qui pourraient aboutir à des APCA supplémentaires.²¹

Les aliments traditionnels produits en dehors des marchés commerciaux occupent une place importante dans les systèmes alimentaires dirigés par les Autochtones, ainsi que pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis vivant en milieu urbain. En reconnaissance de la valeur de ces aliments traditionnels pour les peuples autochtones, Statistique Canada s'est engagée activement auprès des gouvernements de ces territoires à faire inclure le coût de ces aliments dans l'élaboration des mesures visant à réduire la pauvreté au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Parmi les mesures visant à appuyer les aliments traditionnels, mentionnons un investissement de 40 millions de dollars par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord dans la Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs, qui vise à améliorer l'accès aux aliments prélevés dans la nature en fournissant un financement qui appuie la chasse traditionnelle, la cueillette et le partage des aliments dans les collectivités isolées. La Subvention pour le soutien aux chasseurs-cueilleurs a été élaborée en collaboration directe avec des partenaires autochtones et respecte les droits inhérents de chasse et de cueillette des peuples autochtones au Canada. Par ailleurs, le Programme sur le changement climatique et l'adaptation du secteur de la santé de Services aux Autochtones Canada soutient les projets communautaires qui visent à atténuer l'incidence des changements climatiques sur la santé des communautés des Premières Nations et des Inuits, environ la moitié des projets luttant contre l'insécurité alimentaire causée par l'interaction étroite entre les changements climatiques et l'accès aux aliments traditionnels ou prélevés dans la nature. Pour ce qui est de la pêche traditionnelle, Pêches et Océans Canada (MPO) délivre des permis de pêche à des fins alimentaires, sociales et cérémoniales, qui permettent à des récolteurs autochtones désignés de prendre ce qui est nécessaire pour eux ou pour leur collectivité. Le MPO évalue les modifications possibles de ces permis et consulte les communautés autochtones concernées dans une aire donnée à cet égard. En milieu institutionnel, la nécessité de se conformer aux réglementations nationales en matière de salubrité des aliments peut restreindre ou empêcher de servir des aliments traditionnels

²¹ <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/patrimoine-naturel/leadership-financement-autochtones.html>

Document sur les démarches nationales du Canada

dans les écoles, les établissements de soins de longue durée et d'autres installations où les autochtones pourraient bénéficier de leur consommation. Dans le cadre de la mise en œuvre par le Canada de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, une étude de faisabilité dirigée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres ministères, est en cours pour répondre à la demande de l'Inuit Tapiriit Kanatami, qui souhaite que des mesures soient prises pour éliminer les obstacles législatifs à la transformation, à la vente et au commerce des aliments traditionnels, à l'échelle nationale et internationale. Les partenaires fédéraux et inuits ont convenu d'adopter une approche concertée pour faire avancer cette priorité, qui pourrait également contribuer à la réalisation de la Stratégie sur la sécurité alimentaire dans l'Inuit Nunangat.

Permettre la participation des Premières Nations, des Inuits et des Métis aux chaînes de valeur fondées sur les marchés peut également renforcer la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires des Autochtones. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) offre des programmes et des services aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis qui ont des projets ou des débouchés qu'ils aimeraient pousser plus loin dans le secteur agricole et alimentaire. Par exemple, le programme Agri-diversité est une initiative de 5 millions de dollars qui aide les groupes sous-représentés dans l'agriculture canadienne, dont les jeunes, les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées, à participer pleinement au secteur. Le service innovateur Explorateur pour les Autochtones est un service personnalisé qui met en rapport des Autochtones et des agents d'AAC qui écoutent leurs idées de projet, leur suggèrent les mesures suivantes à prendre, discutent des programmes, des services et du soutien financier offerts en agriculture, fournissent des références pour communiquer avec un expert de l'industrie ou du commerce ou avec un spécialiste scientifique et font le lien avec d'autres mesures de soutien des gouvernements FPT qui sont offerts au pays pour les aider à concrétiser leur idée ou leur projet.

La réduction de la dépendance à l'égard de l'industrie alimentaire du Sud et le soutien aux initiatives alimentaires locales et communautaires contribuent également à accroître la sécurité alimentaire dans les provinces et les territoires du Canada. L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) met en œuvre les Initiatives pour les communautés nordiques isolées, un investissement de 15 millions de dollars sur cinq ans qui soutient les projets dirigés par les communautés pour les systèmes de production alimentaire locaux et autochtones en mettant l'accent sur des solutions novatrices et pratiques visant à accroître la sécurité alimentaire dans le Nord.

L'accès à l'eau potable à l'intérieur et à l'extérieur des réserves reste un domaine critique pour lequel il est urgent d'agir. Au Canada, la responsabilité de la gestion de l'eau est partagée entre les gouvernements FPT, les administrations municipales et, dans certains cas, les territoires et les gouvernements autochtones dans le cadre d'ententes d'autonomie gouvernementale. Cette responsabilité partagée nécessite une coopération et une

Document sur les démarches nationales du Canada

collaboration étroites entre tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones et le public. Les provinces canadiennes et l'un des territoires (le Yukon) disposent de la compétence principale dans la plupart des domaines de la gestion et de la protection de l'eau, tandis que la compétence fédérale comprend des responsabilités en matière de gestion de l'eau dans les réserves des Premières Nations, ainsi que dans deux des trois territoires du Canada (le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest). Depuis 2015, 5,2 milliards de dollars ont été investis dans 611 projets dans les communautés des Premières Nations, ce qui a conduit à la levée de 357 avis concernant la qualité de l'eau potable (dont 139 avis à long terme). En date de mai 2023, 31 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable sont en vigueur dans 27 communautés. Les mesures visant à résoudre un problème lié à l'eau ou aux eaux usées sont notamment les suivantes : des études de faisabilité; des travaux de conception de nouveaux systèmes; des réparations provisoires sur les systèmes existants; des réparations permanentes sur les infrastructures existantes; la construction de nouvelles infrastructures ; une formation et une surveillance améliorées. La décision de lever un avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable appartient au chef et au conseil de la communauté, en fonction des recommandations des agents en matière de santé publique environnementale.²²

Promouvoir la production écologiquement durable

L'agriculture, la pêche et la production agroalimentaire contribuent grandement à l'économie, en soutenant des emplois et des communautés saines partout au Canada. En 2022, le système agricole et agroalimentaire a généré des revenus de 143,8 milliards de dollars, soit 7 % du produit intérieur brut du Canada. Il fournissait un emploi sur neuf au Canada, employant environ 2,3 millions de personnes. [Le Canada est le cinquième plus grand exportateur de produits agroalimentaires et de produits de la mer au monde, exportant pour environ 92.8 milliards de dollars de produits agricoles et alimentaires vers plus de 200 pays en 2022.](#) La capacité du Canada à continuer de produire des aliments est essentielle à la sécurité alimentaire, quand on sait que la population mondiale devrait atteindre 9,7 milliards d'habitants d'ici 2050.

De plus en plus, les changements climatiques influent sur la façon dont le Canada peut produire des aliments en raison d'événements météorologiques plus fréquents et sévères qui ont un impact considérable sur la production agricole, notamment des dommages aux cultures, au bétail et aux infrastructures et une vulnérabilité accrue aux ravageurs et aux maladies. Cela menace la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des agriculteurs et des éleveurs. La participation du Canada au processus du SSA de l'ONU a fait ressortir un certain nombre d'approches qui permettront de relever ces défis et de promouvoir des pratiques de production durables sur le plan environnemental dans le

²² Gouvernement du Canada, Services aux Autochtones Canada (juillet 2022) : [Lever les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable \(sac-isc.gc.ca\)](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

contexte de la demande croissante d'aliments nutritifs, en plus de soutenir les moyens de subsistance des agriculteurs et des collectivités rurales fortes. Des appels à investir dans l'innovation pour appuyer l'industrie ont été lancés, par exemple : l'étude de cultures ayant une masse racinaire améliorée et d'aliments pour le bétail qui réduisent les émissions de GES, l'utilisation plus grande de l'agriculture de précision et la corrélation des critères d'admissibilité entre les programmes de durabilité. Les intervenants et les partenaires ont cerné de multiples avantages environnementaux, sociaux et économiques – revitalisation et protection de la biodiversité et de la santé des sols, utilisation responsable des intrants chimiques pour la production et la salubrité des aliments, réduction des pertes et du gaspillage alimentaires, renforcement des moyens de subsistance en milieu rural – tout en renforçant la résilience dans le contexte des changements climatiques.

Au Canada, les agriculteurs gèrent 189 874 exploitations agricoles sur 62,2 millions d'hectares de terres. Dans l'ensemble, ces agriculteurs ont considérablement amélioré la durabilité de leurs pratiques de gestion des sols sur des terres utilisées pour la culture et le pâturage, par exemple, grâce aux techniques de travail du sol sans labour ou de conservation, à la remise en état des terres dégradées, à l'utilisation de légumineuses et de graminées dans les cultures de couverture, au recours au pâturage en rotation et à la plantation d'arbres et d'arbustes en guise de brise-vent. Au début des années 1990, pour la première fois dans l'histoire du Canada, les sols agricoles ont séquestré plus de carbone qu'ils n'en ont émis. Cette réussite était l'aboutissement d'un engagement ferme à lutter contre la dégradation des sols.

Au cours des vingt dernières années, l'augmentation de la production, mesurée par le PIB agricole réel, ne s'est pas accompagnée d'une augmentation proportionnelle des émissions de GES. L'intensité des émissions du secteur (le rapport entre les émissions nettes et le PIB réel) a diminué (de 43 % entre 1997 et 2019) alors que la production a presque doublé au cours des 20 dernières années. Les émissions totales, qui ont diminué à la fin des années 1990 et au début des années 2000, ont augmenté depuis 2005, ce qui signifie que, globalement, les émissions sont à peu près les mêmes qu'il y a vingt ans. Les facteurs qui déterminent l'intensité des GES sont complexes. Ils peuvent inclure l'adoption par les agriculteurs de pratiques de gestion et de technologies qui rendent la production agricole plus efficace et plus durable sur le plan environnemental, mais d'autres facteurs, comme l'évolution des forces du marché (p. ex. l'évolution de la demande des consommateurs, qui passent de la viande rouge à la volaille ou de la viande aux protéines végétales), ainsi que des changements importants dans la structure du marché, jouent également un rôle.

L'agriculture représente 10 % des émissions totales du secteur économique national du Canada. Cette valeur tient compte des émissions provenant de la production végétale et animale et de l'utilisation de combustibles à la ferme, mais n'inclut pas la séquestration du carbone dans les sols agricoles, qui est déclarée séparément. Le secteur est également l'une des principales sources d'émissions de méthane, représentant 31 % des émissions

Document sur les démarches nationales du Canada

totales de méthane du Canada en 2021.²³ La poursuite de l'innovation, du développement et de l'adoption de pratiques et de technologies agroécologiques et « climato-intelligentes » dans les exploitations agricoles peut améliorer l'efficacité des exploitations, réduire davantage les émissions et augmenter le stockage du carbone, tout en favorisant d'autres avantages environnementaux connexes (c'est-à-dire la biodiversité, la qualité de l'eau et la santé des sols), et en veillant à ce que l'agriculture canadienne puisse continuer à fournir des aliments sûrs et de grande qualité dans le monde entier. Accroître la circularité dans le secteur agroalimentaire peut également aider à renforcer les économies alimentaires locales au Canada tout en contribuant aux solutions climatiques.²⁴ Dans le contexte de l'ambition mondiale croissante en vue de relever les défis liés au climat, à la biodiversité et à d'autres problèmes environnementaux, le gouvernement du Canada a élaboré plusieurs stratégies générales pour encadrer l'action liée à l'environnement et au climat. Les [mesures du gouvernement du Canada pour un secteur agricole durable et résilient](#) donnent un aperçu des mesures qui contribuent aux résultats environnementaux et climatiques dans le secteur agricole.

En mars 2022, le gouvernement du Canada a établi le Plan de réduction des émissions pour 2030 : Un air pur et une économie forte. Ce plan fournit une feuille de route secteur par secteur pour déterminer les mesures et les stratégies en matière de climat qui permettront au Canada d'atteindre son objectif de réduction des émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Le plan s'appuie sur les initiatives existantes annoncées dans le cadre du Plan climatique renforcé du Canada et du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, et décrit les mesures existantes et les nouvelles mesures proposées qui appuient la réduction des émissions et la séquestration dans le secteur agricole. Par exemple, en 2021, le Canada a lancé le Fonds des solutions climatiques naturelles (FSCN), doté d'un budget de 4 milliards de dollars sur 10 ans, afin de soutenir les activités de gestion des terres qui offrent simultanément des avantages en matière d'atténuation des changements climatiques, de biodiversité et de bien-être humain en protégeant, en gérant de manière durable et en restaurant les écosystèmes naturels ou modifiés. Dans le cadre du FSCN, AAC a lancé le Fonds d'action à la ferme pour le climat de 200 millions de dollars. Ce fonds soutient directement les réductions d'émissions de GES en accélérant l'adoption de pratiques qui améliorent la gestion de l'azote, qui augmentent l'adoption de cultures de couverture et qui normalisent le pâturage en rotation. Un montant supplémentaire de 470 millions de dollars a été annoncé dans le budget de 2022 pour compléter, étendre et prolonger ce programme, et dans le budget de 2023, le gouvernement du Canada a bonifié le programme en ajoutant 34 millions de dollars supplémentaires.

²³ Rapport d'inventaire national 2023

²⁴ [Scaling the Climate-Smart Circular Economy \(flippingbook.com\)](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

Le Canada a également signé l'Engagement mondial sur le méthane, un accord international visant à réduire collectivement les émissions anthropiques de méthane mondiales dans tous les secteurs d'au moins 30 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030. Dans cette optique, le Canada a annoncé [*Plus vite et plus loin : la stratégie canadienne sur le méthane*](#), visant à réduire davantage les émissions de méthane dans l'ensemble de l'économie tout en soutenant la technologie canadienne et en créant des emplois bien rémunérés. Le gouvernement a également annoncé récemment son intention de lancer un Centre d'excellence sur le méthane pour la détection et l'élimination du méthane.

Le financement à coûts partagés du PCA durable pour les programmes exécutés par les provinces et les territoires a été augmenté de 500 millions de dollars pour atteindre 2,5 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 25 % par rapport au Partenariat canadien pour l'agriculture précédent. Les nouveaux fonds feront progresser les cinq priorités convenues dans l'Énoncé de Guelph, notamment la promotion de l'agriculture et de l'agroalimentaire durables, la lutte contre les changements climatiques et la protection de l'environnement. Le PCA durable contribuera à une réduction de 3 à 5 Mt de GES, à la santé de la population d'abeilles et aux efforts qui permettront de réduire les émissions provenant des engrais ou d'autres sources agricoles sans nuire à la capacité du Canada de contribuer à la sécurité alimentaire nationale et mondiale, maintenant et à l'avenir. Le PCA durable introduit également le Programme des paysages agricoles résilients, un programme à coûts partagés de 250 millions de dollars pour aider les producteurs à maintenir et à améliorer la résilience des paysages agricoles. Ce nouveau programme adoptera une approche de paiement des biens et services écologiques pour favoriser l'adoption à la ferme. Afin de mieux soutenir les producteurs dans l'adoption à la ferme de pratiques bénéfiques tout en tenant compte des conditions locales et des besoins régionaux, le programme sera conçu et exécuté par les provinces et les territoires.

En 2021, AAC a annoncé l'octroi de 4,3 millions de dollars pour aider les producteurs de légumineuses et de cultures spéciales du Canada à répondre à la demande mondiale croissante des consommateurs pour des protéines végétales durables et de qualité supérieure. En élargissant le marché des légumineuses canadiennes, ces investissements encouragent un plus grand nombre de producteurs à ajouter des cultures fixatrices d'azote à leurs rotations, ce qui fait augmenter l'azote résiduel dans le sol, réduisant la nécessité des engrais azotés synthétiques pour les cultures annuelles de céréales qui vont suivre. Le Canada continuera d'améliorer la confiance du public au pays et à l'étranger au sujet de la durabilité des produits canadiens en faisant connaître les initiatives et les pratiques exemplaires, en soulignant les initiatives du secteur privé, comme la Table ronde canadienne sur le bœuf durable, qui élabore des normes, améliore la collaboration et accorde la certification aux producteurs, ou l'Indice national du rendement agroalimentaire,

Document sur les démarches nationales du Canada

qui vise à fournir des points de repère et favoriser la transparence de la performance environnementale, économique et sociale du système agroalimentaire canadien.

Le Canada demeure déterminé à assurer la santé et la durabilité des écosystèmes aquatiques grâce à la gestion responsable des pêches fondée sur la science. Le Cadre pour la pêche durable préconise le recours à des approches écosystémiques et de prudence et en garantit l'utilisation pour maintenir les stocks de poissons en santé, protéger la biodiversité et les habitats de pêche, et s'assurer que les pêches demeurent productives afin de répondre aux besoins actuels et futurs. En étroite collaboration avec les provinces et les territoires, les collectivités autochtones et l'industrie, le Canada continuera de prioriser la croissance de l'économie bleue afin de créer des possibilités pour les collectivités côtières et les secteurs de l'eau douce et des océans, en reconnaissant que l'économie bleue du pays doit reposer sur des efforts mondiaux de préservation de la santé des océans. Ces efforts comprennent la protection, la restauration et la reconstitution des populations de poissons grâce à la mise en œuvre continue de la *Loi sur les pêches* modernisée, à la mise en œuvre de l'Initiative de la Stratégie relative au saumon du Pacifique et à l'élaboration d'une stratégie de conservation des populations de saumon de l'Atlantique.

Les écosystèmes d'eau douce, comme les lacs et les rivières du Canada, abritent une grande variété d'espèces végétales et animales, fournissent de l'eau potable aux Canadiens et soutiennent des industries, notamment l'agriculture et la pêche. La protection et la conservation des ressources en eau douce du Canada constituent une priorité essentielle pour le gouvernement du Canada. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, avec le soutien de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, a été chargé d'établir une Agence canadienne de l'eau et de mettre en œuvre un Plan d'action pour l'eau douce renforcé, comprenant un investissement historique visant à fournir des fonds pour protéger et restaurer la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et les réseaux fluviaux.

En novembre 2022, le gouvernement a publié la première [Stratégie nationale d'adaptation du Canada](#), élaborée avec les administrations provinciales, territoriales et municipales, les peuples autochtones et d'autres partenaires clés, dont les jeunes. La Stratégie nationale d'adaptation trace la voie et établit une orientation commune pour la résilience climatique au Canada, en établissant les priorités clés pour une collaboration accrue et un cadre pour mesurer les progrès à l'échelle nationale. Parallèlement, de nombreux producteurs font remarquer que l'adaptation ne consiste pas seulement à se préparer à des conditions météorologiques exceptionnelles, mais aussi à explorer des possibilités telles qu'une plus grande diversité des cultures et des saisons de croissance plus longues qui pourraient générer des rendements positifs dans le secteur.

De plus, le Canada élabore une stratégie pour une agriculture durable en collaboration avec divers partenaires dans le but d'adopter une approche intégrée et coordonnée pour

Document sur les démarches nationales du Canada

favoriser la performance environnementale et la vitalité à long terme du secteur agricole. Cette stratégie s'appuiera sur les succès obtenus à ce jour dans le secteur en matière d'environnement et d'innovation, tirera parti des débouchés liés à la priorité accordée aux produits alimentaires durables sur le marché et concentrera les ressources pour soutenir un secteur écologiquement, socialement et économiquement durable. La stratégie contribuera aux mesures du secteur agricole en ce qui concerne les priorités climatiques et environnementales à l'horizon 2030 et 2050, notamment l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation, la biodiversité, et la santé de l'eau et des sols, tout en soutenant la compétitivité et la vitalité du secteur. La stratégie se veut une ressource clé pour tous les acteurs du secteur - gouvernement, industrie, producteurs, organisations non gouvernementales, peuples autochtones, etc. - pour agir sur les questions environnementales et climatiques dans le secteur agricole tout en jouant un rôle essentiel pour répondre aux besoins croissants en matière d'alimentation. Des consultations publiques ont eu lieu de décembre 2022 jusqu'à la fin de mars 2023. Les consultations se poursuivent dans tout le secteur, notamment par l'intermédiaire du Comité consultatif de la stratégie pour une agriculture durable, qui poursuivra ses activités jusqu'à la fin de 2023.

Dans l'ensemble, les initiatives ci-dessus s'appuient sur la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) qui guide les systèmes agricoles et agroalimentaires du Canada vers la durabilité. Cette stratégie repose sur 17 objectifs de développement durable, elle définit des cibles et elle expose des stratégies de mise en œuvre pour les atteindre. L'indice de durabilité agroenvironnementale est inclus dans le chapitre 2, « Soutenir un système alimentaire plus sain et plus durable », et vise un résultat de 71 ou plus d'ici 2030.

Le gouvernement du Canada reconnaît que les agriculteurs canadiens sont depuis longtemps des intendants responsables de leurs terres et que le secteur agricole a fait preuve d'innovation et d'ambition dans l'adoption de pratiques et de technologies durables et qu'il a réalisé des avancées considérables au cours des dernières années pour réduire les émissions. À l'avenir, les agriculteurs et les grands éleveurs demeureront des partenaires clés dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions pour lutter contre les changements climatiques et renforcer la résilience, avec le soutien du gouvernement du Canada. Pour y arriver, on mettra sur la recherche et le développement, et sur l'adoption dans les exploitations agricoles de solutions fondées sur la nature et de technologies novatrices qui renforcent la résilience, permettent la séquestration du carbone, réduisent les émissions de GES et génèrent d'autres avantages environnementaux.

Soutenir les économies alimentaires locales et une main-d'œuvre solide

Le renforcement des systèmes alimentaires locaux, en proposant des possibilités tout au long de la chaîne de valeur, a le potentiel de créer de la richesse et des emplois dans les

Document sur les démarches nationales du Canada

collectivités, d'améliorer la résilience, de renforcer les réseaux et le capital social, tout en soutenant les économies circulaires qui profitent à l'environnement. Les initiatives locales ont également le potentiel de générer des retombées économiques et sociales dans les collectivités défavorisées et marginalisées, tout en comblant les lacunes en matière d'accès à des aliments nutritifs produits localement. Les commentaires reçus dans le cadre du processus de consultation montrent que des économies alimentaires locales fortes contribuent grandement à rendre les systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables, appuyant ainsi les objectifs de développement durable.

Le Canada investit dans l'aide pertinente selon le contexte des systèmes alimentaires locaux qui soutiennent les collectivités dynamiques partout au pays. Par exemple, le Fonds des infrastructures alimentaires locales (FIAL), qui représente 60 millions de dollars et qui a été lancé dans le cadre de la Politique alimentaire pour le Canada, est destiné aux organismes communautaires sans but lucratif dont la mission est de réduire l'insécurité alimentaire en établissant et en renforçant les systèmes alimentaires locaux. Le FIAL soutient un large éventail de projets communautaires qui améliorent l'accès à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement diversifiés, notamment des serres, des cuisines communautaires, des projets de banques alimentaires et des projets dirigés par des collectivités autochtones qui améliorent l'accès aux aliments traditionnels.

En outre, l'initiative Agri-communication contribuera à mieux connecter les Canadiens avec les agriculteurs du Canada et à faire connaître le rôle vital qu'ils jouent dans notre système alimentaire, et ce, par le biais de deux volets. Le premier permettra aux Canadiens de mieux comprendre comment leurs aliments sont produits. Ce volet comprend le programme Agri-communication, une initiative fédérale de trois ans de 8 millions de dollars qui vise à soutenir les activités qui valorisent les contributions des agriculteurs et de l'industrie alimentaire et la fierté à leur égard, et qui renforcent la confiance du public (p. ex. en ce qui concerne l'origine des aliments et les méthodes de production). Le deuxième volet de l'initiative Agri-communication vise à mieux comprendre les préférences et les attentes des consommateurs envers le secteur.

En plus des investissements directs dans les économies alimentaires locales, il est important de tenir compte des facteurs habilitants, comme l'état de préparation et la capacité des intervenants régionaux, la disponibilité du financement et d'autres mesures de soutien écosystémique. Ainsi, les systèmes alimentaires locaux et régionaux pourraient bénéficier de la réduction des barrières commerciales interprovinciales et de l'élimination des perturbations et des goulots d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement régionale. Dans le Canada atlantique, par exemple, l'économie compte beaucoup de petites et moyennes entreprises, souvent situées dans des régions rurales éloignées et ayant un accès limité à des conditions habilitantes, comme une infrastructure adéquate, l'accès à des travailleurs qualifiés et la connectivité numérique. À ce titre, on reconnaît l'importance d'initiatives de renforcement des capacités adaptées aux régions qui procurent les

Document sur les démarches nationales du Canada

conditions nécessaires à la croissance d'économies alimentaires novatrices. Le Canada continuera de se concentrer sur le financement du secteur des transports afin de faciliter le transport fiable des aliments, de miser sur la production et la transformation des aliments locaux pour accroître la résilience et de chercher à éliminer les obstacles systémiques à l'entrée sur le marché pour les entrepreneurs sous-représentés (par exemple les peuples autochtones, les femmes, les jeunes, les groupes racialisés), le but étant de concevoir des initiatives qui favorisent l'équité et la diversité dans des systèmes alimentaires locaux.

Les systèmes alimentaires peuvent être perturbés au niveau local par un grand nombre de chocs et de facteurs de stress (les catastrophes naturelles, l'éclosion de maladies, la migration humaine soudaine et accrue, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les crises financières ou d'autres causes) et, par conséquent, le renforcement de la résilience et de l'adaptation est essentiel pour favoriser la stabilité des systèmes. Par exemple, la pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance des travailleurs essentiels, notamment les travailleurs étrangers temporaires, dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, et l'interdépendance des chaînes d'approvisionnement mondiales. Bien que le commerce alimentaire mondial soit au cœur d'un approvisionnement alimentaire diversifié et abondant, le renforcement des économies alimentaires locales aide le Canada à améliorer sa résilience en utilisant des « réseaux » alimentaires locaux, réduisant ainsi la dépendance à l'égard de chaînes d'approvisionnement plus longues en cas de perturbations. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance des secteurs agricoles axés sur le marché intérieur, comme ceux qui fonctionnent sous gestion de l'offre, pour les économies locales, et en particulier les économies rurales, et pour la sécurité alimentaire globale du pays. Ces secteurs se sont avérés essentiels pour assurer un approvisionnement stable en produits locaux frais sur les tablettes des épiceries canadiennes, tout en soutenant d'autres petites et moyennes entreprises et en offrant des possibilités d'emploi dans les régions rurales. De plus, le gouvernement du Canada collaborera avec les partenaires et les intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux, dont les Premières Nations, les Inuits et les Métis, pour élaborer un plan national d'intervention d'urgence en cas de crise touchant l'ensemble du système alimentaire canadien, en tenant compte de la sécurité alimentaire des Canadiens. Le Canada s'est engagé à élaborer un plan d'atténuation à long terme au cas où la production, la distribution et la consommation des aliments seraient de nouveau perturbées dans l'avenir²⁵.

La pénurie persistante et chronique de main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation des aliments est un enjeu crucial dans de nombreuses régions du Canada. Cette situation est aggravée par l'âge moyen avancé des agriculteurs et par les défis que doivent relever les futurs agriculteurs en raison de divers facteurs, notamment le prix des terres agricoles, car la spéculation financière et l'étalement urbain menacent les terres fertiles. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est confronté à des

²⁵ [Réponse du gouvernement - 8512-441-73 – Chambre des communes Canada \(ourcommons.ca\)](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

obstacles qui le distinguent des autres secteurs économiques actuellement aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre, comme la nature saisonnière du travail et un emplacement essentiellement rural, éloigné des centres de population et des travailleurs potentiels. Les négociations FPT sur le Partenariat canadien pour une agriculture durable ont porté sur plusieurs sujets, notamment le recours à l'automatisation et à la technologie, le perfectionnement des compétences et la formation ciblées, la stimulation de l'emploi et les meilleures pratiques, l'amélioration des conditions de travail et des avantages sociaux, ainsi que les initiatives visant à recruter et à retenir les travailleurs. La discussion a également fait ressortir les efforts déjà déployés par le gouvernement et l'industrie pour répondre aux besoins en main-d'œuvre, ainsi que l'importance d'accorder la priorité à la collaboration continue, à tous les niveaux et en relation directe avec les représentants syndicaux, pour relever ce défi.

De concert avec les provinces et les territoires, les employeurs, les syndicats et les travailleurs, AAC élaborera une stratégie en matière de main-d'œuvre agricole propre au secteur afin de régler ce problème à court et à long terme.²⁶ Une consultation en ligne à ce sujet a eu lieu de juin à septembre 2022. Cette stratégie complétera les politiques et programmes existants actuellement mis en œuvre par les gouvernements provinciaux et territoriaux pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre. En outre, la Table sectorielle de stratégies économiques sur l'agroalimentaire (TSSEA) se veut un nouveau modèle de collaboration entre l'industrie et le gouvernement pour soutenir la croissance économique du secteur. Elle pilote également une initiative visant à soutenir la croissance d'une main-d'œuvre diversifiée possédant les compétences appropriées pour exploiter le plein potentiel du secteur.

En ce qui concerne le Programme des travailleurs étrangers temporaires, Emploi et Développement social Canada continuera de mettre en œuvre des permis de travail sectoriels et le régime d'inspection pour mieux protéger la santé et la sécurité des travailleurs étrangers temporaires. Enfin, en ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires agricoles, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada s'efforcera d'étendre le statut de résident permanent aux étudiants internationaux et aux travailleurs étrangers temporaires par le biais du [système Entrée express](#) pour les immigrants qualifiés qui souhaitent s'établir au Canada de façon permanente.

Améliorer la santé humaine et animale

Les participants aux concertations ont souligné l'importance des systèmes alimentaires ainsi que l'interdépendance de la santé humaine, animale et planétaire. Ils ont ajouté que les efforts en matière de systèmes alimentaires doivent tenir compte de l'impact sur la santé

²⁶ AAC (2022). [Rajeunir l'effectif : Élaborer une stratégie nationale en matière de main-d'œuvre agricole - agriculture.canada.ca](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

humaine, la santé animale et la durabilité de l'environnement. Des possibilités d'intervention dans les systèmes alimentaires ont été soulevées afin de régler les problèmes sociétaux, qui ont des répercussions sur la santé. Par exemple, la protection de la santé des sols et de la biodiversité végétale et animale a des retombées positives sur les micronutriments que les gens consomment dans leur environnement local, et conséquemment, sur la santé et la diversité de leur microbiote intestinal.

Le Canada veut adopter une approche « Une seule santé » afin de mieux intégrer les questions liées à l'environnement, à la santé humaine et à la santé des animaux dans le système alimentaire. Cette approche aidera à éliminer le cloisonnement et à réduire les risques de nouvelles pandémies, d'éclosions de maladies et de résistance aux antimicrobiens, qui peuvent tous avoir des répercussions dévastatrices sur notre système alimentaire. Les politiques viseront à protéger l'habitat des animaux sauvages à risque et à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter et enrayer les maladies, comme l'encéphalopathie des cervidés, et empêcher l'entrée de maladies telles que la fièvre aphteuse et la peste porcine africaine au Canada, et à collaborer avec tous les intervenants pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens.

Le Canada est réputé dans le monde entier pour la grande qualité de ses secteurs de l'élevage et de l'aquaculture, qui génèrent plus de 25 milliards de dollars en recettes à la ferme. Le maintien des normes les plus élevées en matière de soin et de manipulation des animaux est essentiel pour préserver la confiance du public dans le secteur. Dans le cadre du programme Agri-assurance, 4,5 millions de dollars ont été investis en 2019 pour mettre à jour les codes de pratiques ou en élaborer de nouveaux pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage. Un nouveau code de pratiques pour les salmonidés d'élevage (saumon, truite, omble) a été publié en 2021 afin de garantir que des normes canadiennes sont en place et à jour pour répondre aux demandes nouvelles et émergentes des consommateurs et du marché, tout en renforçant la confiance des consommateurs quant à la façon dont les poissons d'élevage sont élevés, soignés, transportés et abattus. Le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres, achevé en 2022, répondra aux attentes croissantes des acheteurs et des consommateurs en matière de bien-être des chèvres à la ferme. Une mise à jour du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers, publiée au printemps 2023, traite des nouvelles découvertes scientifiques, des changements dans les pratiques de l'industrie et des changements dans les demandes du marché et des consommateurs.²⁷

En plus de l'approche « Une seule santé » mentionnée ci-dessus, une série de mesures sont utilisées pour améliorer la santé nutritionnelle des Canadiens et réduire le risque de maladies liées à l'alimentation. Reconnaissant que les choix alimentaires sont influencés

²⁷ Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (2023). [Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

par de nombreux facteurs, le gouvernement du Canada a lancé en 2016 la [Stratégie en matière de saine alimentation](#)²⁸, qui vise à améliorer l'environnement alimentaire au Canada afin qu'il soit plus facile pour les Canadiens de faire le choix le plus sain. Depuis le lancement de la stratégie, le Canada a fait des progrès considérables en matière de saine alimentation en améliorant l'étiquetage nutritionnel, en éliminant les gras trans produits industriellement dans l'approvisionnement alimentaire, en publiant le nouveau Guide alimentaire canadien, en établissant une stratégie de surveillance pour mesurer l'étendue et le pouvoir de la publicité alimentaire destinée aux enfants, en publiant de nouvelles cibles de réduction du sodium pour les aliments transformés et en introduisant l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages.

Faire progresser la Stratégie en matière de saine alimentation est une priorité figurant dans la lettre de mandat du ministre de la Santé de 2021, qui prévoit des restrictions pour la mise en marché des aliments et des boissons destinés aux enfants. La nouvelle réglementation canadienne sur l'étiquetage nutritionnel des aliments emballés exige l'affichage, sur le devant des emballages, d'un symbole indiquant que l'aliment est riche en graisses saturées, en sucres ou en sodium, et ce, d'ici janvier 2026. Le symbole nutritionnel sur le devant des emballages complétera le tableau de la valeur nutritive, affiché au dos des emballages des aliments, afin de fournir aux consommateurs des renseignements plus accessibles en matière de santé.

Le Canada continuera de surveiller l'étendue et la nature de la publicité destinée aux enfants afin d'éclairer les décisions visant à soutenir et à promouvoir une saine alimentation, y compris la sensibilisation à l'influence du marketing alimentaire sur les choix et les habitudes alimentaires. Par ailleurs, le Canada continue de promouvoir une saine alimentation au moyen du Guide alimentaire canadien, qui reconnaît que les aliments et les boissons que les Canadiens choisissent ont un effet sur leur santé et peuvent avoir un impact sur l'environnement.

Le Canada reconnaît également que la pauvreté et d'autres déterminants sociaux de la santé sont des indicateurs de la capacité des Canadiens à accéder régulièrement à des aliments nutritifs et que l'inflation actuelle du prix des aliments rend cet accès plus difficile pour un plus grand nombre de personnes. Statistique Canada mène des travaux dans ce domaine au point de jonction des déterminants socioéconomiques et de la santé par l'entremise du Centre de données sur la santé de la population et du Centre de statistiques sur le revenu et le bien-être socioéconomique. Statistique Canada travaille à l'élaboration et à l'établissement de définitions et de normes communes utilisées pour mesurer les liens entre ces questions afin de permettre des comparaisons entre différentes régions et différents groupes de personnes au Canada.

²⁸ <https://www.canada.ca/fr/services/sante/aliments-et-nutrition/saine-alimentation.html>

Travailler à l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et d'un programme de repas nutritifs dans les écoles

Dans le cadre du processus de consultation sur les démarches, les intervenants et les partenaires ont souligné la manière dont les programmes d'alimentation scolaire à plusieurs composantes, qui vont au-delà de la simple offre alimentaire, peuvent contribuer aux multiples démarches visant à mettre en place des systèmes alimentaires durables et à atteindre les objectifs de développement durable. Il a été noté que les programmes d'alimentation scolaire à plusieurs composantes peuvent inclure l'établissement de normes nutritionnelles, la promotion d'environnements alimentaires sains, l'intégration d'une éducation pratique sur les aliments et les systèmes alimentaires, et la création de partenariats communautaires, notamment en misant sur l'approvisionnement alimentaire local. Les participants aux concertations des États membres du Canada, ainsi que les commentaires reçus lors des consultations pour cette démarche, ont mis l'accent sur les avantages potentiels d'un programme d'alimentation scolaire qui favorise une saine alimentation chez tous les enfants participants, apporte un soutien aux enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire, établit des liens avec l'agriculture et la production alimentaire locales et renforce les systèmes alimentaires autochtones. Les participants ont souligné qu'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles bien conçue et le programme qui en découlerait pourraient avoir le potentiel d'améliorer les objectifs interdépendants en matière de santé, de société, d'environnement et d'économie.

Dans le cadre du processus de mobilisation, les intervenants ont noté que les programmes d'alimentation scolaire qui reposent sur des normes de nutrition rigoureuses et une composante de littératie alimentaire peuvent contribuer de façon importante à accroître la consommation d'aliments sains par tous les enfants et les jeunes. Il a également été mentionné que cela peut aussi favoriser l'acquisition d'habitudes alimentaires saines tout au long de la vie pour tous les enfants, quel que soit leur revenu, en les aidant à développer un goût pour les aliments nutritifs, notamment les légumes, les fruits, les grains entiers et les aliments protéinés, conformément au Guide alimentaire canadien. Les participants ont souligné l'importance vitale de garantir aux enfants les plus vulnérables les repas nutritifs dont ils ont besoin pour grandir et apprendre. Des données nationales et internationales montrent que les programmes de repas dans les écoles peuvent servir d'égalisateurs sociaux et contribuer à réduire la faim chez les enfants d'âge scolaire, tout en favorisant de meilleurs résultats et une meilleure réussite scolaires. Cela peut avoir des effets positifs tout au long de la vie, tels que la réduction des inégalités en matière de santé, une plus grande égalité des possibilités économiques et des avantages pour les systèmes alimentaires locaux.

Document sur les démarches nationales du Canada

De nombreux programmes actuels offerts par des organismes locaux et sans but lucratif au pays intègrent l'approvisionnement local ou durable, notamment au moyen de programmes de type « De la ferme à l'école ». Le processus de consultation des démarches a permis de constater qu'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et un programme d'alimentation scolaire pourraient soutenir les économies alimentaires locales et les objectifs de production durable grâce à des initiatives visant à mettre en relation les écoles et les acheteurs d'aliments en milieu scolaire avec des producteurs (agriculteurs, pêcheurs, aliments traditionnels), des fournisseurs et des transformateurs durables. L'achat accru et fiable d'aliments locaux par les écoles peut renforcer la production, la chasse, la cueillette, la récolte et la transformation locales - avec des avantages multiplicateurs pour les économies locales et régionales.

Les programmes d'alimentation scolaire dirigés par des Autochtones renforcent déjà les systèmes alimentaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans de nombreuses communautés, en permettant l'accès à des aliments culturellement appropriés, en enseignant les modes d'alimentation et les compétences traditionnelles et en liant les élèves aux traditions culturelles, aux aînés et aux gardiens du savoir. Au cours des consultations, il a été noté qu'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles intégrant des principes de souveraineté alimentaire autochtone pourrait faire avancer ce travail important.

Afin d'appuyer la Politique alimentaire pour le Canada et de continuer à renforcer le système alimentaire canadien, le budget de 2022 comprenait un engagement de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire à travailler avec les provinces, les territoires, les administrations municipales, les partenaires autochtones et les intervenants afin d'élaborer une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles et d'explorer comment plus d'enfants canadiens peuvent recevoir des aliments nutritifs à l'école. La participation à l'élaboration d'une politique nationale en matière d'alimentation dans les écoles a commencé avec les intervenants, les provinces et les territoires et se poursuivra en 2023.

Priorités en matière de collaboration internationale

Le Canada reconnaît que le commerce agroalimentaire est essentiel pour atteindre les objectifs de développement durable. Le commerce permet aux gens d'avoir accès à des régimes alimentaires sains et diversifiés, il réduit la volatilité du prix des aliments, il renforce la résilience des collectivités à l'égard des catastrophes, comme les inondations et les sécheresses, et il peut aider les producteurs des pays en développement à gagner un meilleur revenu et à réduire la pauvreté. Le Canada est devenu un chef de file mondial du libre-échange en misant sur son secteur intérieur dynamique et en négociant 14 accords de libre-échange bilatéraux et régionaux avec 51 pays.

Document sur les démarches nationales du Canada

Puisque le commerce contribue à la durabilité, le Canada collaborera avec des commerçants canadiens et internationaux, des organisations de développement et des collectivités locales afin de soutenir une croissance agricole et économique solide et la responsabilisation des collectivités agricoles. Le Canada participe également au Dialogue intergouvernemental sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits de base (FACT Dialogue) de manière à trouver une façon de mettre fin à la déforestation et d'assurer la conversion d'autres écosystèmes naturels, tout en faisant la promotion du développement et du commerce durables. Dans certains cas, nos accords commerciaux comprennent des mesures progressistes pour garantir que les petites et moyennes entreprises des pays en développement obtiennent du soutien technique afin d'avoir accès aux marchés agroalimentaires canadiens. À l'avenir, le Canada continuera d'explorer les moyens d'améliorer la durabilité mondiale, les normes du travail et les droits de la personne par le biais du commerce.

En adoptant une approche des systèmes alimentaires, le Canada mobilisera ses partenaires internationaux et de développement, notamment des institutions multilatérales, afin d'appuyer des pratiques fondées sur des données scientifiques et probantes dans quatre domaines des systèmes alimentaires :

- une agriculture adaptée au climat et fondée sur la nature;
- des chaînes de valeur agroalimentaires durables;
- la gouvernance inclusive des systèmes alimentaires;
- les filets de protection de la sécurité alimentaire.

Le Canada tiendra un large éventail d'engagements concernant la lutte contre les changements climatiques et le financement climatique des pays en développement qui favorisent la gestion durable des terres et de l'eau. Par exemple, la réduction des émissions de GES, l'amélioration des moyens de subsistance, la réduction de la faim et de la malnutrition, le renforcement de l'autonomie des femmes et des populations marginalisées, la protection et l'amélioration de la biodiversité, la gestion des inondations, de la sécheresse et de la rareté de l'eau, et le renforcement de la résilience face aux chocs tels que la pandémie de COVID-19, les phénomènes météorologiques extrêmes et l'invasion russe en Ukraine. Grâce à la combinaison stratégique ciblée de financement assorti de conditions favorables, les engagements du Canada en matière de financement climatique appuieront les efforts consentis pour mobiliser plus de capitaux pour des investissements bénéfiques pour la nature dans le secteur agricole et améliorer le profil de risque des investisseurs privés et institutionnels. Lors de la COP26, le Canada a annoncé une contribution de 55 millions de dollars pour appuyer la nouvelle stratégie de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), qui aidera à mettre un terme à la faim et à créer des systèmes alimentaires durables et adaptés au climat, tout en mettant l'égalité des genres à l'avant-plan de la recherche et du développement agricoles à l'échelle

Document sur les démarches nationales du Canada

mondiale. Le 24 mai 2022, le Canada a également annoncé l'octroi de 100 millions de dollars canadiens à la Banque africaine de développement (BAD) pour soutenir la croissance durable et inclusive des petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Le financement accordé à cette initiative, appelée Mécanisme de financement catalytique pour les petites et moyennes entreprises agroalimentaires, démontre le soutien du Canada à la BAD pour la production agricole inclusive et résiliente face aux changements climatiques. Les projets de développement bilatéraux, comme le projet Land4Life en Indonésie, continueront d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs, tout en créant des paysages plus résilients face au climat. À l'échelle mondiale, le Canada collaborera au moyen d'initiatives nouvelles et existantes, notamment l'Alliance mondiale de recherche sur les GES en agriculture et l'Alliance mondiale pour l'agriculture adaptée au climat.

Le Canada veut être un fournisseur connu et fiable des chaînes de valeur pour l'approvisionnement d'aliments sûrs et durables sur divers marchés internationaux, et il tâchera de faire progresser les politiques agricoles, commerciales, environnementales et climatiques et les politiques d'aide qui sont cohérentes. La multiplication des parties aux discussions est essentielle pour faire avancer les choses à l'échelle mondiale. À cette fin, le Canada continuera d'apporter son soutien au dialogue régional et mondial inclusif entre divers intervenants des systèmes alimentaires, comme ceux tenus dans le cadre du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Il aidera également les petits exploitants agricoles à avoir accès aux marchés locaux et mondiaux pour leur permettre de conserver une plus grande valeur pour leurs produits alimentaires, tout en faisant la promotion des droits, du renforcement de l'autonomie et de la nutrition des femmes.

Le Canada continuera de favoriser et de promouvoir l'élaboration de normes alimentaires internationales fondées sur la science pour appuyer la bonne gouvernance des systèmes alimentaires. Le Canada continuera également de défendre la traçabilité accrue des chaînes d'approvisionnement et la diligence raisonnable afin de mieux saisir les répercussions des produits alimentaires sur l'environnement (par exemple la déforestation tropicale et la perte de biodiversité), tout en préconisant qu'une plus large part des importations soient certifiées dans le cadre d'initiatives de durabilité volontaires. Le Canada collaborera avec des donateurs, des partenaires de développement et des organismes de gouvernance qui établissent les normes, comme la plateforme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural (Global Donor Platform for Rural Development) et la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, afin d'appuyer le dialogue sur les politiques et le renforcement des capacités des institutions du système alimentaire et de permettre une meilleure inclusion des peuples autochtones, des femmes et des filles dans la gouvernance des systèmes alimentaires. Le Canada continuera également à favoriser la transparence des marchés agricoles, notamment au moyen du Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA), une initiative internationale lancée en 2011 par les ministres de l'Agriculture du G20 pour évaluer l'approvisionnement

Document sur les démarches nationales du Canada

alimentaire mondial en blé, maïs, riz et soja et fournir un forum pour assurer la cohérence des politiques.

Le Canada continuera de collaborer à la conservation, à l'utilisation durable et au partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques afin de promouvoir la biodiversité agricole. Le Canada continuera d'être un participant actif dans des organismes tels que la Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Canada reconnaît que les pays sont interdépendants en ce qui concerne les ressources génétiques qu'utilisent les chercheurs, les agriculteurs et les peuples autochtones pour sélectionner des cultivars nouveaux et anciens et améliorer les races de bétail. Ce n'est que par la collaboration multilatérale que les pays peuvent assurer l'accès continu à des ressources génétiques diversifiées, qui sont l'un des intrants fondamentaux de l'agriculture.

Les filets de protection de la sécurité alimentaire ont pour but d'assurer l'accès à une quantité minimale de consommation d'aliments et de protéger les ménages contre les chocs en la matière. Le Canada continuera d'appuyer des activités humanitaires et de développement afin de réagir à la crise alimentaire actuelle grâce à des programmes de nutrition, de repas dans les écoles et d'aide alimentaire d'urgence. Ces activités cibleront les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées et prioriseront des approches sensibles aux questions de genre. Par exemple, lors du sommet du G7 en juin 2021, le Canada a signé le Pacte sur la prévention de la famine et des crises humanitaires et, en juin 2022, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé une contribution de 250 millions de dollars à l'aide alimentaire d'urgence²⁹, soulignant ainsi l'engagement du Canada à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde. Le Canada continuera de soutenir les programmes d'aide alimentaire qui cherchent à répondre aux besoins nutritionnels des personnes touchées par la crise, y compris les femmes et les filles. Les interventions comprennent une aide alimentaire nutritive ciblée, des aliments thérapeutiques enrichis et prêts à l'emploi, le traitement de la malnutrition aiguë et des transferts en espèces, de même que d'autres instruments de protection sociale. Par exemple, le Canada continuera de s'associer au Programme alimentaire mondial pour offrir des repas nutritifs dans les écoles aux enfants de populations vulnérables ainsi que pour appuyer la livraison à domicile d'aliments nutritifs aux écoliers. Les programmes d'aide sont également destinés à améliorer la qualité nutritive de l'approvisionnement alimentaire grâce à des mesures qui favorisent la production d'aliments dans les collectivités, leur enrichissement, leur bio-enrichissement et leur reformulation, comme l'illustrent les travaux actuels du Canada avec Harvest Plus afin de renforcer la production locale et la consommation de cultures bio-

²⁹ [Le premier ministre Trudeau annonce du soutien de la part du Canada pour faire face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire | Premier ministre du Canada \(pm.gc.ca\)](#)

Document sur les démarches nationales du Canada

enrichies. Le Canada appuie également la production alimentaire agroécologique des petits exploitants, reconnaissant les nombreux avantages de systèmes alimentaires locaux solides et durables. Enfin, le Canada continuera d'intervenir si les systèmes alimentaires subissent des chocs, tels que ceux provoqués par les conflits, les changements climatiques et la pandémie de COVID-19. Le Canada appuie un programme de réponse à la COVID-19 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui vise à ce que les collectivités les plus touchées par la COVID-19 aient accès en permanence à des aliments nutritifs et des sources de revenus, en insistant sur les femmes, les jeunes et les Autochtones.

Dans le contexte de la crise alimentaire actuelle, le Canada est un ardent défenseur de la gestion immédiate des crises de manière cohérente tout en préparant la résilience à moyen et à long terme. Nous travaillons avec des partenaires multilatéraux au sein de forums importants comme les organismes de l'ONU basés à Rome, le G7/G20, l'OMC, afin de promouvoir une réponse à la crise coordonnée et fondée sur des preuves. Le Canada est également le coprésident actuel, avec les États-Unis, du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PMSA). Le PMSA est un instrument de financement multilatéral inclusif et flexible qui verse des fonds aux pays en développement pour accroître la résilience de leurs systèmes alimentaires.

Dans le cadre du Sommet sur les systèmes alimentaires, le Canada a adhéré à plusieurs coalitions d'action composées de partenaires mondiaux qui appuient sa vision de la transformation des systèmes alimentaires. Le Canada participe de manière formelle ou informelle aux coalitions pour : éliminer la faim; fournir des repas dans les écoles; fournir des systèmes alimentaires fonctionnels pour les femmes et les filles; les systèmes alimentaires des peuples autochtones; la Mission d'innovation agricole pour le climat (AIM4C); la croissance durable de la productivité pour la sécurité alimentaire et la conservation des ressources; les aliments bleus ou aquatiques; la lutte contre le gaspillage alimentaire (Food is Never Waste). Le Canada continuera d'examiner les possibilités d'adhérer à des coalitions pour promouvoir les systèmes alimentaires résilients, durables et équitables.

APPROCHE ADOPTÉE POUR RÉALISER LES DÉMARCHES

Le processus du SSA de l'ONU a permis d'approfondir la collaboration entre les intervenants des systèmes alimentaires qui peuvent ensemble faire un réel changement pour le bien des gens, de notre économie, de notre environnement et de notre santé. Les intervenants et les partenaires de l'ensemble du Canada, y compris les gouvernements à tous les niveaux, l'industrie, la société civile et les partenaires autochtones, sont déterminés

Document sur les démarches nationales du Canada

à faire constamment progresser les systèmes de production d'aliments sûrs, de qualité supérieure, sécuritaires, nutritifs et durables grâce à des approches concertées, en reconnaissant l'interrelation des systèmes alimentaires et la force qui découle de points de vue diversifiés. À mesure que nous nous acheminons vers une nouvelle étape de la transformation des systèmes alimentaires à l'échelle mondiale, nous reconnaissons que des efforts et une attention supplémentaires seront nécessaires.

Notre vision consiste à faire en sorte que toutes les personnes vivant au Canada aient accès à une quantité suffisante d'aliments salubres, nutritifs et culturellement diversifiés et que le système alimentaire du Canada soit résilient et innovateur, qu'il protège notre environnement et qu'il soutienne notre économie. Nous devons éliminer le cloisonnement et créer des partenariats pour parvenir à cette vision et atteindre les objectifs de développement durable. Ce document sur les démarches nationales présente les engagements existants et les nouvelles initiatives du Canada pour relever les principaux défis auxquels nous sommes confrontés dans les systèmes alimentaires pour la prochaine décennie, et reconnaît qu'il y a encore beaucoup à faire.

Plusieurs grands thèmes abordés dans le cadre du processus du SSA de l'ONU reflètent les défis et les possibilités de changement dans les systèmes alimentaires du Canada, ce qui peut orienter notre mise en œuvre continue des engagements que nous avons énoncés dans le présent document et l'élaboration de politiques futures concernant les systèmes alimentaires au Canada :

- **Diversité** : Il n'existe pas de solution stratégique « universelle » et les systèmes alimentaires varient grandement d'une région à l'autre, tout comme les cultures et les cuisines, les systèmes alimentaires locaux et les politiques alimentaires provinciales, territoriales, municipales ou dirigées par des Autochtones. Les processus d'élaboration de politique alimentaire inclusifs et participatifs reflétant cette diversité, notamment ceux qui incluent des personnes ayant vécu de l'insécurité alimentaire ou présentant d'autres facteurs de marginalisation, sont importants. Concrètement, il pourrait s'agir d'adopter une perspective antiraciste fondée sur une analyse comparative entre les sexes Plus lors de la mise en œuvre et du financement des programmes sur le terrain.
- **Mesures et données** : Il faut améliorer les mesures dans tous les domaines, mais surtout en ce qui concerne les diverses dimensions des systèmes alimentaires : sécurité alimentaire; production durable; inclusion; pertes et gaspillage alimentaires. Des définitions communes et des moyens précis d'établir des données de référence permettent de faire des comparaisons et de mesurer les progrès accomplis. Elles sont essentielles si nous voulons déterminer les approches de la durabilité qui

Document sur les démarches nationales du Canada

conviennent à l'échelle nationale, et cibler les programmes et politiques qui répondent aux besoins régionaux et des différents groupes démographiques.

- **Innovation et redécouverte** : Une multitude de projets novateurs sont réalisés dans toutes les régions du pays, qu'il s'agisse de jardins communautaires, de nouvelles technologies, de pratiques agricoles durables, d'initiatives de souveraineté alimentaire autochtone, de recherche génétique ou d'autres mesures. Les politiques qui récompensent les innovateurs reçoivent un important soutien. Certaines de ces idées ne sont pas nouvelles, mais elles sont redécouvertes grâce à des projets communautaires et dirigés par les citoyens, qui éloignent la discussion sur les systèmes alimentaires de l'échelle, de l'efficacité et de la rentabilité pour qu'elle porte sur le respect des connaissances locales, de la résilience et de l'environnement.
- **Cohérence** : Étant donné que la Politique alimentaire transcende de nombreux ordres de gouvernement et de nombreux ministères, il est impératif de maintenir la cohérence dans un si grand nombre de tribunes stratégiques. Comme chaque ministère n'a qu'une pièce du casse-tête, la coopération interministérielle et intergouvernementale est essentielle pour un changement systémique. Il en va de même pour le lien national-international. Les mécanismes d'approvisionnement du gouvernement doivent être employés autant que possible pour avoir une incidence positive sur les systèmes alimentaires du Canada.
- **Collaboration** : Pour résoudre les problèmes systémiques à l'origine de nos problèmes de gaspillage, d'insécurité alimentaire et de pratiques non durables et de nos problèmes de santé liés à l'alimentation, il faudra la participation de tous : industrie, producteurs agricoles, organisations de la société civile, établissements d'enseignement, chercheurs, organismes gouvernementaux, communautés et organisations autochtones et citoyens.
- **Éducation et communication** : L'accès à l'information, la sensibilisation et la mobilisation en ce qui concerne les questions touchant les politiques publiques visant à renforcer les systèmes alimentaires et à atténuer les dysfonctionnements sont essentiels. La littératie alimentaire, les forums réunissant de multiples intervenants, la formation entre producteurs agricoles, les mesures visant à améliorer la compréhension entre les zones rurales et urbaines et la reconnaissance des pratiques exemplaires étaient des thèmes récurrents.

Le Canada se réjouit de la poursuite du dialogue sur la transformation positive des systèmes alimentaires avec l'ONU et toutes les nations, et de la collaboration continue avec les intervenants du système alimentaire, les partenaires et les particuliers pour réaliser la vision de la Politique alimentaire pour le Canada et les objectifs de développement durable de l'ONU.